

Chargé d'enseignement : Jean-François Sénéchal

jean-francois.senechal.1@ulaval.ca

Institut d'éthique appliquée (IDEA)

Faculté de philosophie

Pav. Félix-Antoine-Savard, bureau 624

Tél.: 418-656-2131 poste 6431

I DESCRIPTION DU COURS

Les professionnels d'aujourd'hui sont confrontés à des situations qui requièrent de leur part des compétences d'ordre éthique et des savoirs qui débordent les connaissances techniques propres à leur domaine d'expertise. D'une part, la professionnalisation est un phénomène en mutation, ce qui nécessite une réflexion sur le sens de l'activité professionnelle et, plus précisément, sur la notion même de professionnalisme. D'autre part, bien que la pratique professionnelle soit réglementée par un Code de déontologie, on demande au professionnel d'avoir un sens éthique de ses responsabilités. Au moyen d'études de cas et d'analyses des divers enjeux reliés au professionnalisme, le cours propose une réflexion éthique sur la pratique professionnelle et sur les conditions dans lesquelles cette pratique a lieu.

II OBJECTIFS

Objectifs de connaissance:

- a) Connaître les concepts fondamentaux en déontologie et en éthique professionnelle.
- b) Connaître le système professionnel québécois, son organisation et son histoire.
- c) Saisir le sens des idéaux et valeurs associés à l'exercice de la profession en sciences et génie.
- d) Connaître les principaux obstacles qui peuvent nuire à l'atteinte des idéaux associés au professionnalisme en science et génie.

Objectifs d'habiletés intellectuelles:

- a) Identifier, analyser et résoudre des problèmes éthiques se posant dans la pratique professionnelle.
- b) Utiliser les ressources normatives encadrant la profession pour résoudre un problème éthique
- c) Développer la capacité à délibérer, à prendre une décision morale justifiée rationnellement et d'en déterminer les modalités d'application.

III CONTENU

- Cours – Module 1. Introduction
- Cours – Module 2. Notions principales et vocabulaire
- Cours – Module 3. Nature et mesure de la faute professionnelle
- Cours – Module 4. Prise de décisions et processus de délibération éthique
- Cours – Module 5. Les professionnels et leurs regroupements : historique et raison d'être
- Cours – Module 6. Le système professionnel québécois
- Cours – Module 7. La responsabilité et le jugement professionnels
- Cours – Module 8. Professionnel salarié: conflit de loyautés
- Cours – Module 9. Le conflit d'intérêts - Définition et gestion prudente d'une situation de risque éthique
- Cours – Module 10. Pressions de systèmes (pression d'autorité et pression de groupe)
- Cours – Module 11. Le rôle et la responsabilité sociale du professionnel
- Cours – Module 12. Conclusion (Les forces et limites du système professionnel)
- Cours – Module 13. Examen final

IV FORMULE PÉDAGOGIQUE

Ce cours est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation comodal. Notre institution décrit le cours comodal de la façon suivante : « Système de formation où coexistent de façon simultanée les modes de formation en présentiel et à distance, ce qui permet à l'étudiant de choisir sur une base hebdomadaire le mode de diffusion qui lui convient, en fonction de ses besoins ou de ses préférences. » (Politique de la formation à distance, 2016).

Les prestations en classe de l'enseignant sont enregistrées chaque semaine. L'étudiant peut à son choix assister au cours en classe ou le suivre en direct ou en différé sur le site Web du cours. Les étudiants désireux d'assister au cours en classe n'ont qu'à se présenter au local prévu selon l'horaire indiqué. Pour ceux qui choisissent de le suivre à distance, le mode en direct permet de poser des questions à l'enseignant et de participer aux échanges via la messagerie instantanée. Finalement, ceux qui souhaitent plutôt écouter l'enregistrement en différé peuvent le faire au moment qui leur convient pendant toute la session.

Il convient de spécifier que peu importe le choix de l'étudiant, il aura toujours la possibilité de réécouter l'enregistrement d'un cours avant l'examen final. Par ailleurs, les enregistrements du contenu à distance incluent les PowerPoint, les commentaires de l'enseignant et les interactions avec les étudiants en classe et en direct. Notez qu'il n'y a pas d'image de la classe ou de l'enseignant. Ce cours est offert à distance. Pour plus d'informations, consultez la page du cours à l'adresse www.distance.ulaval.ca.

V LECTURES OBLIGATOIRES ET SUGGÉRÉES

Obligatoires :

- G.A. Legault, [Professionnalisme et délibération éthique : manuel d'aide à la décision responsable \(xv tome\)](#), Presses de l'Université du Québec, 2001.

L'ouvrage en question peut être consulté gratuitement, en ligne, via la «ebrary» (bibliothèque électronique) de l'Université Laval. Cette copie électronique suffira pour faire les lectures pertinentes qui concernent cet ouvrage. Vous pouvez donc acheter, *ou non*, la version papier (disponible au besoin chez Zone).

Version gratuite (en ligne) :

<https://acces.bibl.ulaval.ca/login?url=http://www.deslibris.ca/ID/422745>

- Les textes ciblés par le responsable du cours.

Tous les textes de ce cours peuvent être consultés gratuitement, et cela, en vous [connectant à l'Université Laval](#). Pour plus d'information, consultez cet hyperlien : <http://www.bibl.ulaval.ca/services/acces-aux-ressources-electroniques>. Les textes seront donc accessibles gratuitement et en ligne. Vous aurez besoin d'un IDUL valide pour accéder aux textes.

Suggérées :

Bibliographie suggérée par le responsable du cours

Tous les textes de ce cours peuvent être consultés gratuitement, et cela, en vous [connectant à l'Université Laval](#). Pour plus d'information, consultez cet hyperlien : <http://www.bibl.ulaval.ca/services/acces-aux-ressources-electroniques>. Les textes seront accessibles gratuitement et en ligne. Vous aurez toutefois besoin d'un IDUL valide pour accéder aux textes.

VI ÉVALUATION

1. <i>Participations aux forums de discussion</i>	15 %
2. <i>Mises en situation (Travaux pratiques - étude de cas)</i>	30 %
Étude de cas - Travail pratique 1 (TP1 – 5%)	
Étude de cas - travail pratique 2 (TP2 – 25%)	
3. <i>Questionnaires d'autoévaluation</i>	10 %
4. <i>Examen final</i>	45 %
Total	100%

VII ECHELLE DE NOTATION ET PLAGIAT

Corrélation entre les pourcentages et les notes:

A+: 95-100	A : 90-94.99	A-: 85-89.99
B+: 80-84.99	B : 76-79.99	B-: 72-75.99
C+: 68-71.99	C : 64-67.99	C-: 60-63.99
D+: 55-59.99	D : 50-54.99	E : 49.99 et moins

1. L'échelle de notation est celle qui est en vigueur à la Faculté de philosophie.
2. Le plagiat est tout à fait à proscrire. Voir à ce sujet le site internet de la Faculté et le Règlement des études.
3. Citer vos sources selon les règles préconisées est d'une importance capitale. Pour plus d'informations à ce sujet, consulter les sites suivants :

<http://www.bibl.ulaval.ca/chercher-autres-sujets/citer-ses-sources>

<http://www.bibl.ulaval.ca/diapason/plagiat/plagiat.htm>

<http://www.bibl.ulaval.ca/aide-a-la-recherche/formations-et-tutoriels>

Des points seront enlevés pour les incorrections de la langue (voir *Politique du français* disponible sur le site web de la Faculté de philosophie).

<http://www.fp.ulaval.ca/fileadmin/philo/documents/formation/information-documentation/guides-politiques/politique-francais.pdf>

VIII Étudiants ayant un handicap : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/>